



FÉDÉRATION DES
CHASSEURS
DE LA VIENNE

Bilan financier 2024-2025

du 01/07/24 au 30/06/25

Alain SAVY, Trésorier

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers Amis,

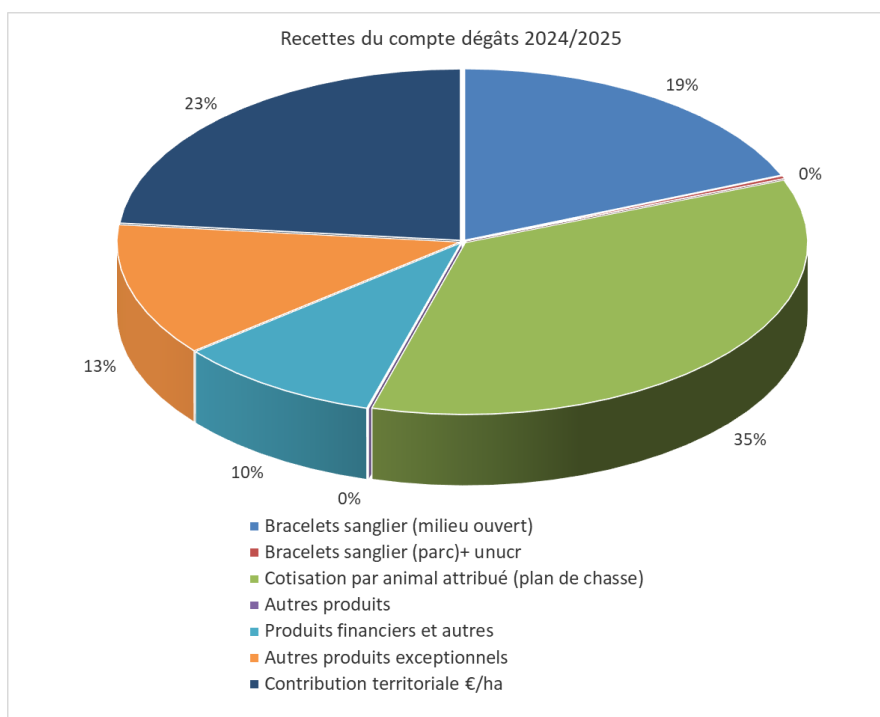
J'ai l'honneur de vous présenter les comptes de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025.

Les comptes de la Fédération sont établis suivant le plan comptable applicable aux associations et doivent obligatoirement faire apparaître les divers produits et charges permettant de faire fonctionner la structure et permettant l'exécution des diverses missions de service publique.

A/ La section analytique concernant la prévention et l'indemnisation des dégâts de grand gibier

Le montant total des produits s'élève à **1 277 471 €**, il est stable par rapport à la saison précédente avec une diminution de **1.81 %** par rapport à l'exercice précédent.

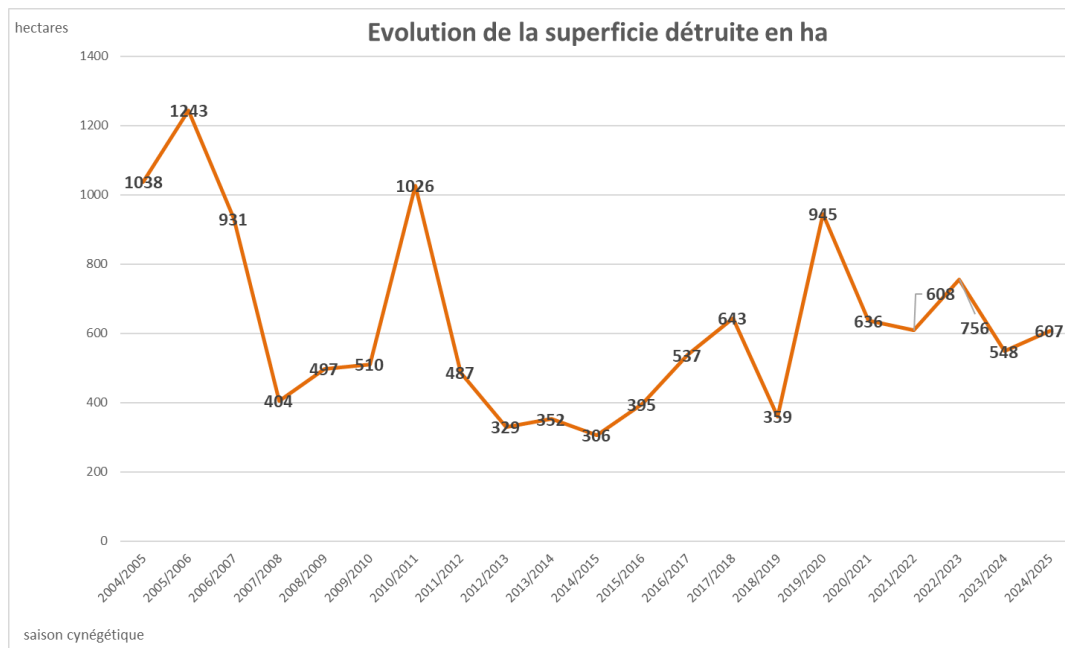
- La diminution de certaines recettes telle que la dotation de l'état dans le cadre de la réforme du dispositif d'indemnisation (de **231 059 € à 159 995 €**) est compensé par la hausse de certaines comme les ventes de bracelets de plan de chasse cervidés (de **358 110 € à 451 341 €**).
- Les produits de la contribution à l'hectare différenciée sont stables **de 304 174 € à 298 804 €**.
- Les ressources générées par la vente des bracelets de sanglier sont en légère diminution **de 3,84% de 249 750 € à 240 150 €**, cette variation s'explique par une diminution du nombre de bracelets vendu (de 9 990 à 9 606).
- Il faut également souligner l'augmentation de la provision dégâts **de 194 594 € contre 123 482 € lié** au contexte agricole de la saison 2024/2025.



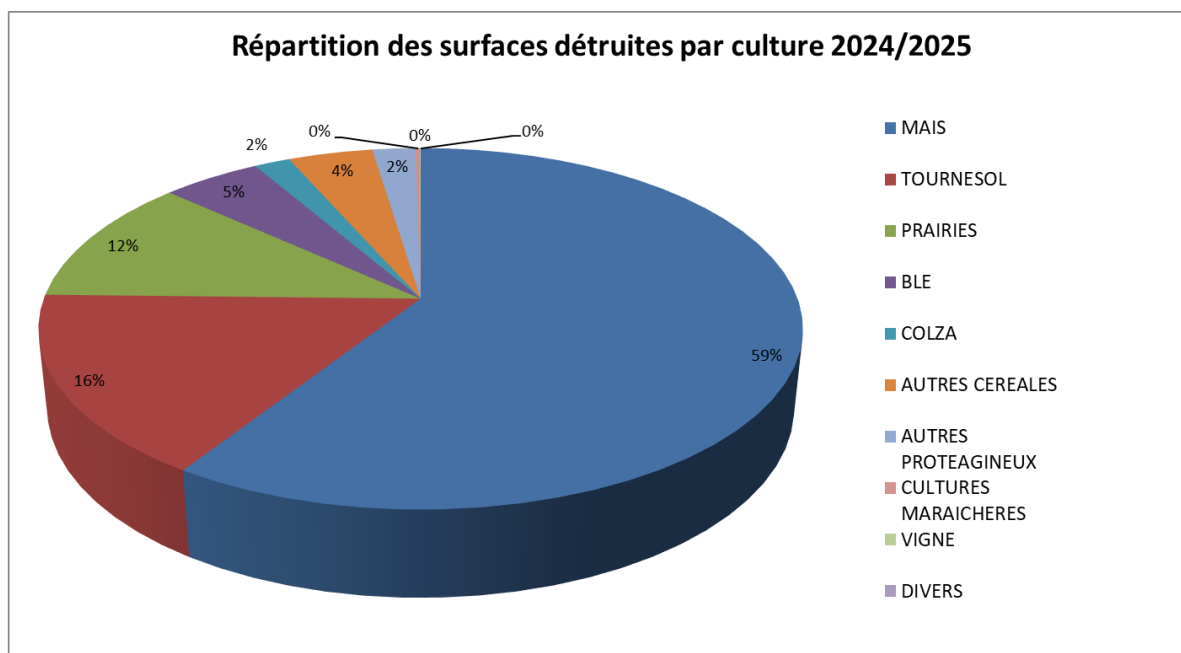
Répartition des produits de la section dégâts (source : fdc86).

Le montant total des charges s'élève à **898 282 €**, soit une augmentation de **14 %** par rapport à l'exercice précédent.

- Dont : **451 063 €** d'indemnités versées aux agriculteurs contre **413 317 €** pour n-1,
 - **74 912 €** de frais d'estimation contre **58 808 €** pour n-1,
 - **63 682 €** de frais de prévention contre **68 833 €**,
 - **194 594 €** de provision pour risques et charges contre **123 482 €** pour 2023/2024.



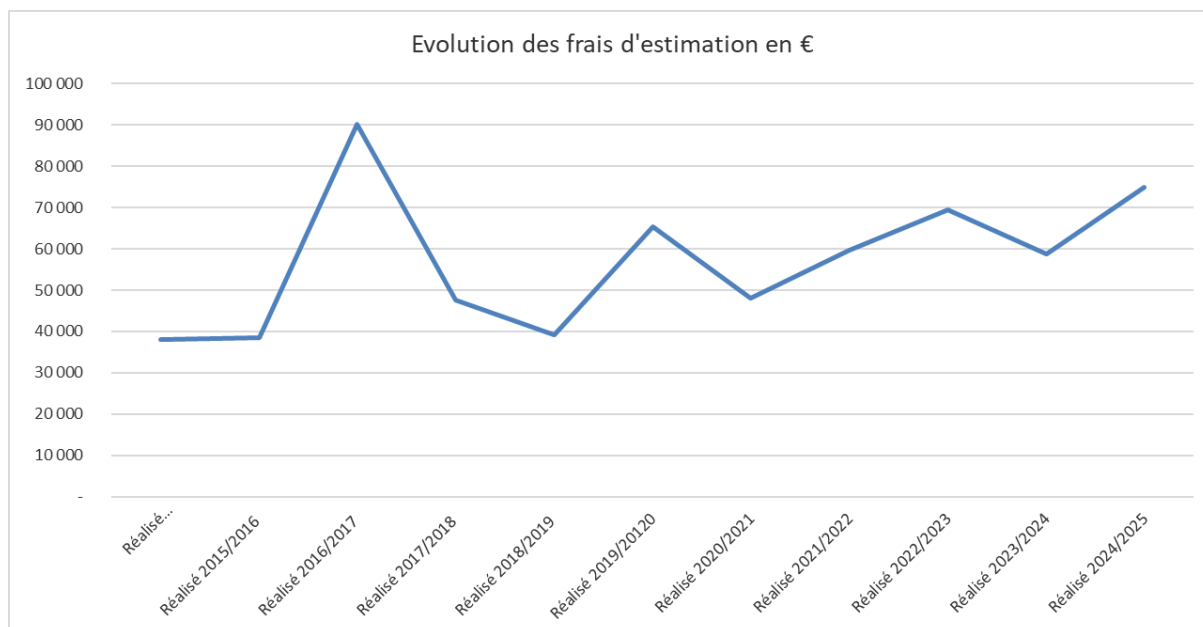
Evolution des superficies détruites (source : fdc86).



Répartition des superficies détruites par type de cultures (source : fdc86).

Ces dégâts sont principalement causés par le sanglier qui représente 65% des superficies détruites, le cerf 34% et le chevreuil 1%.

Les frais d'estimation ont augmenté de **27,38 %** pour donner suite à la hausse très importante du nombre de dossiers de dégâts et également au frais de formation liés au recrutement de nouveaux estimateurs.

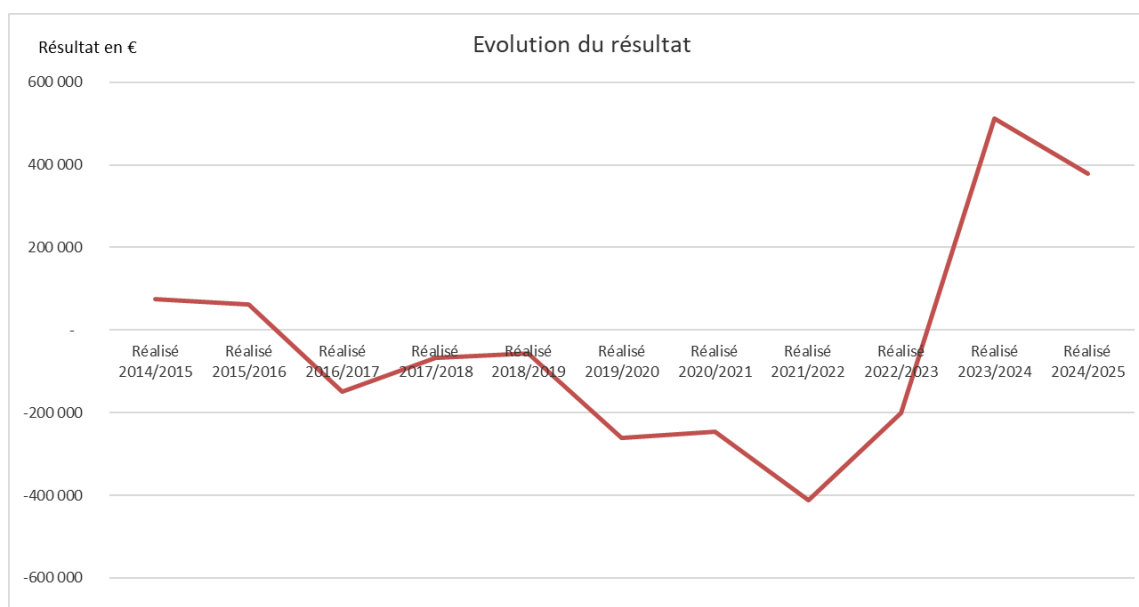


Evolution des frais de vacations et de déplacement des estimateurs (source : fdc86).

Ainsi cette année, le **résultat d'exploitation** de la section analytique « Dégâts » présente un excédent de **219 194 € contre 281 184 €, soit une diminution signification de 22%**.

Avec la convention pluriannuelle de l'Etat de **159 995 € contre 231 059 €** (soit une diminution de 31%), le résultat définitif de l'exercice est excédentaire de **379 189 € contre 512 243 €** (soit une diminution de 26%).

Il est difficile de trouver le juste équilibre entre les charges et les produits pour cette section analytique du fait de la forte volatilité des tarifs des denrées agricoles et de la variation annuelle très importante des superficies détruites. Cependant, bien que le résultat de la saison 2024/2025 soit positif, il faut garder en mémoire que sur **les 10 dernières saisons le compte dégâts est très largement déficitaire**. De même, il faut également prendre en compte l'arrêt de la dotation de l'arrêt à compter de l'exercice 2026/2027, ce qui aura des conséquences certaines sur l'équilibre budgétaire de la Fédération.



Evolution du résultat section dégâts (source : fdc86).

Cette charge est la plus importante de la Fédération avec **898 282 €** pour la saison 2024/2025 et représente **31 %** des charges totales de la Fédération.

INDEMNISATION ET PREVENTION DES DEGATS

COMPTE DE RESULTATS DU 1/07/2024 AU 30/06/2025

PRODUITS	
<u>Cotisations Grand Gibier :</u>	
- bracelets sanglier	243 469 €
- bracelets cervidé	451 341 €
Contribution territoriale €/ha	298 804 €
Autres produits	380 €
Reprise sur provision et charges	123 482 €
Total	1 117 476 €
CHARGES	
<u>Indemnisations :</u>	
Indemnités	451 063 €
Achats de bracelets	36 220 €
Honoraires et déplacements des Estimateurs	74 912 €
Autres charges de services extérieurs	16 847 €
Frais de personnel	60 965 €
Provision pour risques et charges	194 594 €
Total	834 600 €
<u>Prévention :</u>	
Matériel de clôture	37 911 €
Autres charges (jachères - répulsifs)	25 771 €
Total	63 682 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	219 194 €
Produits financiers	€
Charges financières	€
Résultat financier	€
RESULTAT COURANT	219 194 €
Produits exceptionnels	- €
Dotations aux provisions	- €
Résultat exceptionnel	- €
Convention Dégâts	159 995 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	379 189 €

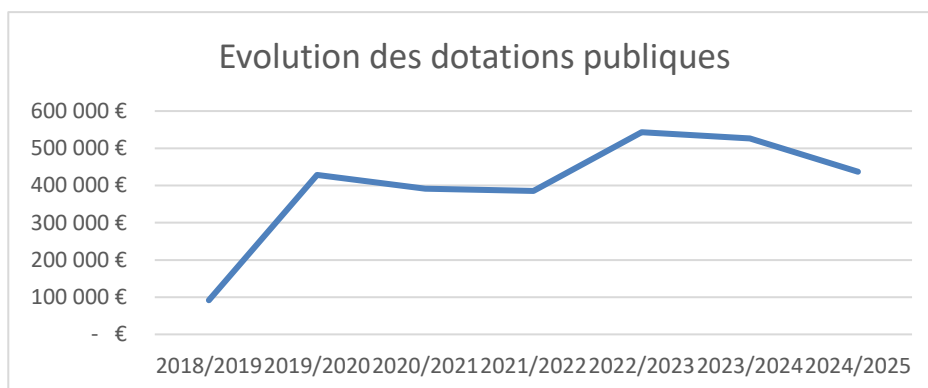
B/ La section analytique fonctionnement général de la Fédération

Le montant total des produits s'élève à **2 021 027 €** contre **1 859 929 €**, soit une augmentation de **8,66 %** par rapport à l'exercice précédent.

Les principales variations concernent les sections analytiques :

- Amélioration de la chasse en augmentation du fait de la vente de plusieurs véhicules fédéraux,
- Petit gibier avec la nette diminution des subventions publiques pour les actions environnementales,
- Administration générale avec l'augmentation des produits financiers pour donner suite à une modification de la stratégie fédérale en matière de placement.

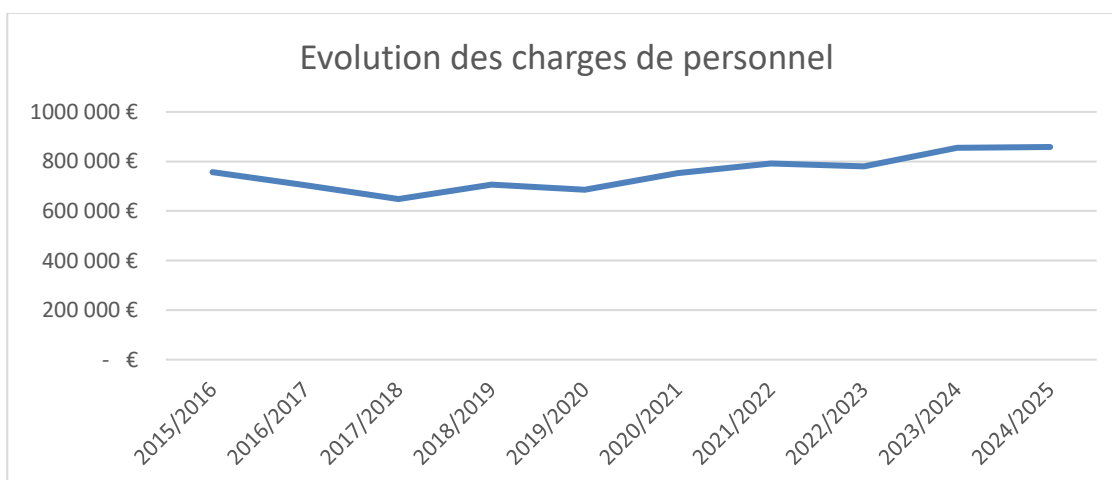
Concernant les produits, pour 2024/2025, les recettes des dotations publiques sont très importantes et représentent cette année 437 182 € soit 13,20 % du total des produits.



Evolution des dotations publiques (sources : fdc86).

Le montant total des charges s'élève à **2 064 120 €** contre **1 930 079 €** en augmentation de **6,94 %** par rapport à l'exercice précédent.

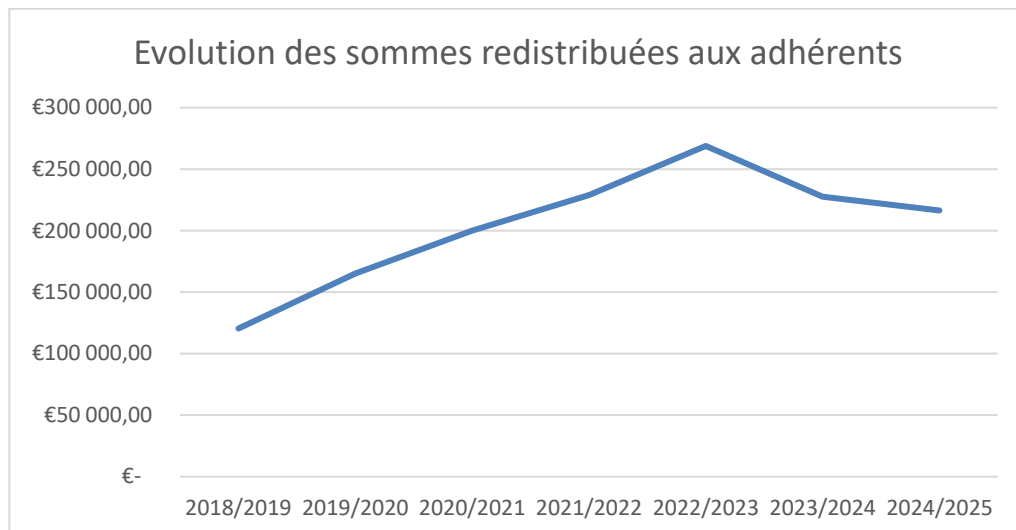
- Les Charges et services extérieurs : **555 609 €** contre **525 533 €**, soit une augmentation de **5,72 %**.
- Les impôts et taxes : **79 900 €** contre **59 044 €**, soit une augmentation de **25,16 %**.
- Les charges de personnel : **800 437 €** contre **786 039 €** l'année précédente, soit une augmentation de **1,83 %**.



Evolution des charges de personnels (source : fdc86).

Sur les charges, il faut également mettre en évidence l'importance des sommes reversées aux adhérents de la Fédération sous la forme de dotations ou de subventions. Pour les aménagements favorables à la

faune sauvage, le traitement des déchets de venaison ainsi que pour le programme miradors. Pour la saison 2024/2025 cela représente la somme de 216 349 € soit 8 % des charges totales de la Fédération.



Evolution des sommes redistribuées aux adhérents (source : fdc86).

Ainsi cette année, le résultat de la section analytique fonctionnement général de la Fédération présente un déficit de **43 093 €**.

**COMPTE DE RESULTATS
DU 1/07/2024 AU 30/06/2025**

PRODUITS	
Ventes de marchandises	114 398 €
Recettes statutaires	1 152 105 €
Produits liés à la réforme de la chasse	258 179 €
Autres produits	123 380 €
Subventions d'exploitation	71 070 €
Reprise sur amortissements et provisions Transferts des charges	1 249 €
Utilisation des Fonds dédiés	107 989 €
Total	1 828 370 €
CHARGES	
<u>Charges de marchandises</u>	
Achats de marchandises	115 971 €
<u>Charges et Services extérieurs</u>	
Achats de consommables	59 135 €
Charges de services extérieurs	496 474 €
Total	671 580 €
<u>Charges de fonctionnement</u>	
Impôts Taxes et versements assimilés	73 900 €
Salaires et traitements	543 444 €
Charges sociales	256 992 €
Dotations amortissements et provisions	91 950 €
Autres charges (subventions)	282 850 €
Report Fonds dédié /subv. Expl.	108 832 €
Total	1 357 968 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 201 178 €

Produits financiers		122 864 €
Charges financières		456 €
	Résultat financier	122 408 €
RESULTAT COURANT		-78 770 €
Produits exceptionnels		69 791 €
Charges exceptionnelles		5 199 €
	Résultat exceptionnel	64 592 €
Impôt sur les bénéfices		28 915 €
RESULTAT DE L'EXERCICE		43 093 €

En conclusion, et principalement en raison de la forte variation au niveau de la section analytique dégâts, les comptes de la Fédération des Chasseurs de la Vienne présentent un **résultat excédentaire de 336 096 €**.

Nous vous proposons que ce bénéfice soit affecté au compte réserves de la Fédération.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers Amis, je vous remercie de votre attention.